

Pour une ville citoyenne et écologique



Questions des Amis de la Terre Côte-d'Or aux candidats des municipales 2014 à Dijon

1- Dijon n'a pas d'**Agenda 21**, alors que des départements et localités bourguignonnes sont déjà inscrites dans une démarche d'Agenda 21, participative et garante d'un engagement collectif dans le développement durable. Pouvez-vous vous engager à mettre en place ce type de démarche pour votre prochain mandat en réunissant administrations, entreprises, associations et citoyens ?

2- Il existe à Dijon des centaines de lampadaires (publiques et privés) absolument pas adaptés, éclairant autant le ciel que le sol. Ceci engendre un gaspillage énergétique énorme, ainsi qu'une gêne pour la flore, la faune et la contemplation du ciel. Que comptez-vous faire pour lutter contre la **pollution lumineuse** ?

3- Il y a 450 panneaux publicitaires de grandes tailles dans la ville de Dijon. Le **Règlement Local de Publicité** est en révision. Quelles sont vos ambitions sur ce sujet ? Acceptez-vous que des associations de citoyens participent à l'élaboration de ce nouveau RLP ?

4- Dijon ne participe pas à l'accompagnement de tous les particuliers qui souhaitent se doter d'**équipements écologiques pour l'habitation** (panneaux solaires thermiques, panneaux solaires photovoltaïques, chauffages au bois performants, récupération d'eau de pluie, isolation renforcée,...). Que pensez-vous d'un programme d'aide développé par la commune ? Quelles sont vos propositions ?

5- Etes-vous prêt à mettre en ligne sur internet au moins une fois par an **la consommation des infrastructures et équipements de la ville** en électricité, gaz, essence, eau et vous engager à réduire ces consommations par des actions de **sobriété** et d'**efficacité** ?

6- Comme observé par les habitants, la ville de Dijon utilise (ou sous-traite l'utilisation) encore des **pesticides** tel que le RoundUp pour lutter contre les mauvaises herbes sur les trottoirs. Certaines villes ont aboli l'utilisation totale des pesticides en régie comme en sous-traitance. Etes-vous prêt à le faire ?

7- Le Grenelle de l'environnement a insisté sur l'aspect extrêmement polluant du trafic aérien. Des millions d'euros sont injectés pour entretenir celui de Longvic, alors que d'autres solutions existent pour que Dijon reste attractive et accessible depuis l'international. Quelle est votre position sur cet **aéroport** alors que la mise en œuvre de la loi de programmation militaire en réduit les activités et que les coûts d'exploitation assumés par les collectivités devraient augmenter ?

8- Etes vous prêt à contribuer à la structuration d'une **filière BIO locale**, en concertation avec la communauté d'agglomération ?

9- De grandes villes comme Poitiers et Toulouse proposent plus de **25% d'aliments bio dans la restauration collective des écoles**, tandis que le pourcentage est d'environ 7% à Dijon. Comment comptez vous faire pour combler ce retard ? En matière de sensibilisation vers une alimentation moins carnée, plus équilibrée, recourant à des aliments moins consommateurs d'eau et d'énergie, pensez vous pouvoir intégrer des journées de découvertes de l'alimentation végétarienne ?

10- Malgré l'amélioration des traitements des rejets, l'incinération des déchets reste dangereuse pour notre environnement et notre santé (rejets atmosphériques, déchets solides). Quand allons-nous voir la **pesée embarquée** à Dijon pour réduire la quantité de déchets incinérés ? Sinon, quelles autres solutions comptez vous mettre en place pour diminuer la quantité de déchets à incinérer ? L'incinérateur n'a pas vocation à alimenter durablement le réseau de chaleur, ni à voir l'extension répétée de son rayon de collecte, sinon il devient un générateur d'énergie dite « fatale » et justifie la poursuite du gaspillage.

11- Le développement récent des **aménagements dédiés au vélo** est indéniable à Dijon, mais de multiples améliorations sont attendues par les usagers : meilleure signalisation sur carrefours dangereux ou complexes, corrections des nombreux points noirs, notamment le long du tram, meilleure connexions avec les villes voisines, etc. Quelles ambitions avez vous pour que le vélo soit un moyen de transport considéré comme de même importance que le déplacement à pied et le transport motorisé ?

12- Les projets d'**écoquartiers** sont nombreux à Dijon, qui doivent normalement s'accompagner d'une concertation citoyenne forte, or dans un passé encore récent, les citoyens ont été associés une fois les plans réalisés et quasi-immuables. A titre d'exemple, le projet d'écocité du jardin des maraîchers suscite de nombreuses réactions avec la disparition annoncée de plusieurs hectares de terres cultivables et non polluées formant actuellement un poumon vert au Sud du centre ville. Vous engagez vous à ce que tous les projets urbains soient concertés avec les populations locales avec une démarche participative ? Pensez vous qu'un éco-quartier puisse émerger sur des terres agricoles ?

13- La mise au normes Grenelle du PLU ne pourrait-elle vous inviter à aller dans le sens du lancement d'un **PLU intercommunal** permettant de limiter la consommation des terres agricoles et forestières et autres espaces propices à la biodiversité ?

14- Selon le classement des villes les plus vertes de France (UNEP, 2014), Dijon est classée 4ème dans la catégorie "patrimoine vert", mais n'est pas présente dans les 10 premières dans la catégorie "biodiversité", de là elle n'est pas dans le palmarès des 10 villes les plus vertes de France. Que comptez vous faire pour améliorer la **prise en compte de la biodiversité à Dijon** ? Un inventaire faune-flore est préconisé par l'UNEP ? Envisagez vous de le réaliser, et d'en déduire un plan de gestion adapté ?

15- Bayonne et d'autres villes importantes en France ont vu émerger des **monnaies locales** contribuant à soutenir des actions citoyennes, visant notamment à donner un sens solidaire à la monnaie. Comptez vous soutenir la mise en place d'une monnaie locale favorisant les échanges de proximité à l'intérieur d'un réseau de partenaires ?

16- Le PIB et la "croissance" ne sont pas des indicateurs reflétant le bonheur des dijonnais. Que pensez vous de mettre en place un **indicateur de "bien vivre"** (comme cela existe déjà dans certaines régions françaises), appliqué à Dijon et/ou à toute l'agglomération ?

17- Etes vous prêt à abonner la ville de Dijon à un fournisseur d'**électricité d'origine 100 % renouvelable** ? L'adhésion à un tel fournisseur contribue au développement des ENR. Partagez vous ce point de vue ?

18- Des chaufferies bois sont prévues pour le réseau de chaleur. Vous engagez vous à vérifier les garanties d'un approvisionnement durable respectueux de la forêt ? Le **bois-énergie** est une ENR très complexe, ne devant provenir que des déchets de la filière bois d'œuvre, qui seule contribue à la captation du CO2. En outre, une intensification des pratiques (raccourcissement des cycles de coupe, accroissement du ramassage des rémanents et petits bois autrefois laissés pour une ré-incorporation à l'humus) peut nuire à l'écosystème forestier. Quels moyens envisagez vous pour garantir que le bois-énergie est réellement une énergie renouvelable pour Dijon ? Par exemple, en accroissant les surfaces forestières propriétés de la ville (ou maîtrisées par la ville, par exemple en relation avec les communes forestières de Côte-d'Or sans passer par un prestataire de service aux coûts et engagements difficilement contrôlables).

19- De grandes villes comme Brest ont cessé de confier au privé la **gestion de l'eau potable et de l'assainissement**, leur permettant de reconquérir toutes les compétences dont elles disposaient avant la prise de DSP et de maîtriser durablement les coûts de production. Vous engagez vous à passer en régie publique de l'eau et de l'assainissement, ou sous la forme d'une Société publique locale, et à instaurer une tarification progressive de l'eau potable : gratuité pour les besoins élémentaires/usages vitaux et coût progressif ensuite ? Que pensez vous de l'intégration d'un collège de citoyens aux décisions de la régie ou de la société publique en charge de ces besoins vitaux ? Participation qui pourraient se démocratiser encore plus avec un actionnariat citoyen (1 action = 1 citoyen).

20- Vous engagez vous à instaurer des **clauses environnementales et éthiques pour les achats publics** de la commune ainsi que pour ses appels d'offre ?

21- Etes vous prêt à mettre en place une **commission extra-municipale dédiée à l'environnement**, dans un esprit de démocratie participative ? Dans la négative, qu'envisageriez vous pour que les citoyens soient mieux associés aux décisions touchant leur cadre de vie ?

amisdelaterre21@gmail.com

<http://www.amisdelaterre.org/Cote-d-or.html>



**Les Amis
de la Terre
Côte-d'Or**